

La Lettre du Maire

Saran

Mars 2019

CLASSES FERMÉES = ÉLÈVES SACRIFIÉS !



Maryvonne Hautin
maire de Saran

Madame, Monsieur,

Nous avons appris il y a quelques jours que deux classes devraient être fermées à la rentrée scolaire de septembre 2019. L'une à l'école élémentaire du Bourg, l'autre à l'école élémentaire du Chêne Maillard.

Cette décision prise par l'Inspecteur d'Académie du Loiret n'est pas acceptable ! Si elle devait être confirmée, les conditions d'apprentissage des enfants seraient considérablement détériorées.

La dictature des chiffres...

Pour l'école du Bourg, l'Inspection Académique se borne à lire ses tableaux et pointe une moyenne de 26,5 élèves par classe. L'administration ayant arbitrairement fixé à 27 le nombre minimal d'élèves par classe, elle ferme donc une classe et mute d'office un.e professeur.e... parce qu'il manque 5 élèves qui arriveront en cours d'année du fait des logements en construction ! Ce qui signifie que certaines classes seront proches ou dépasseront les 30 élèves l'année prochaine.

Au Chêne Maillard, la légère baisse des effectifs ne durera qu'une année puisque dès septembre 2020, le nombre d'élèves sera plus important du fait des effectifs aujourd'hui à la maternelle grande section, nécessitant la réouverture de la classe supprimée... mais après avoir déstabilisé toute l'équipe éducative.

Lors d'une rencontre avec l'Inspectrice Académique adjointe le 25 février dernier, plusieurs élus de mon équipe et des représentants des parents d'élèves ont plaidé pour un réexamen de la situation dans l'intérêt des enfants et des équipes pédagogiques. Rien n'y a fait. L'administration, dans une logique purement comptable, a maintenu ses projets de fermeture. Le gouvernement a fait de grandes annonces concernant l'Éducation nationale, en particulier le dédoublement des classes de CP et CEI dans les zones les plus en difficultés. Malheureusement, cette mesure se fait au détriment des autres écoles, qui ont comme nous certains enfants en grande difficulté. Pour répondre aux injonctions ministérielles, 52 classes seront supprimées dans le Loiret en septembre prochain... pour pouvoir en ouvrir 52 autres ailleurs sans recruter un seul enseignant supplémentaire.

Mairie de Saran

Place de la Liberté

45774 Saran Cedex

Tél. : 02 38 80 34 00

courrier@ville-saran.fr

www.ville-saran.fr

www.facebook.com/villesaran

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

L'éducation de nos enfants : une priorité !

Avec une telle politique, la situation de nos écoles va forcément être plus difficile et les conditions d'apprentissage seront moins favorables. Est-ce juste pour nos enfants ? Tout cela est d'autant plus regrettable que notre ville fait beaucoup pour



ses écoles et ses écoliers : équipements, transports, subventions pour les activités culturelles et les classes dépayées... Nous poursuivons ces efforts car il en va de l'avenir des jeunes. Notre rôle est de les mettre dans les meilleures conditions possibles pour permettre leur épanouissement et garantir leur avenir.

Saran est une cité dynamique et attractive. Je répète souvent qu'une ville qui ne construit pas de logements est une ville qui va perdre des habitants, de sa jeunesse et par là même, des services publics. La preuve en est faite aujourd'hui avec ces deux projets de fermeture de classes. Malgré la construction de nouveaux logements, l'accroissement de la population est modeste car maîtrisé : Saran a gagné 2,2 % de population entre 2015 et 2019, et encore, en comptant les personnes détenues à la prison. En effet, le nombre moyen d'habitants par logement ne cesse de diminuer (2,5 personnes par logement aujourd'hui). Autrement dit, contrairement aux années 70 et 80, un emménagement ne signifie plus systématiquement l'arrivée à Saran d'une famille de 4 personnes avec 2 enfants en bas âge.



Non à ces deux suppressions de classes aussi injustes qu'injustifiées !

Aujourd'hui, avec cette lettre, j'ai souhaité vous exposer la situation mais aussi, vous proposer

d'agir ensemble : nous avons besoin de tous et toutes, parents, associations de parents d'élèves, enseignants, pour faire savoir à l'Éducation nationale que le maintien de nos deux classes est nécessaire.

Pour cela signez la pétition que vous trouverez sur le site de la ville www.ville-saran.fr

Je sais pouvoir compter sur votre soutien.

Cordialement,

DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT, JE REFUSE LA FERMETURE DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES DES ÉCOLES DU BOURG ET DU CHÊNE MAILLARD

Pétition à signer, à faire signer et à retourner à
Mairie de Saran, Cabinet du maire. Place de la Liberté. 45774 Saran

Nom	Adresse	Signature